



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 octobre 2016

L'an deux mil seize, le 14 octobre à 20h30, le Conseil municipal de la Commune de PLOGONNEC (Finistère), légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Christian KERIBIN, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 7 octobre 2016

Présents : Christian KERIBIN, Martine MORVAN, Pierre MOENNER, Isabelle GUEGUEN, Annick PHILIPPE, Jean Luc RENEVOT, Marie Thérèse DANTIC, Didier LEROY, Daniel PLOUZENNEC, Anne LE HENAFF, Marie Line BOURDIN, Caroline MARONAT, Annabelle CHARDONNEL Terence CARPENTIER, Yoann SEZNEC.

Absents : Pascal LE GOFF (pouvoir à Christian KERIBIN), Joëlle HOUPERT (Marie Thérèse DANTIC), Sandrine DOMINIQUE (pouvoir à Annabelle CHARDONNEL), Benoît LE BAIL (Yoann SEZNEC), Carole LE FLOCH (Annick PHILIPPE), Loïc URVOAS, Pascal LE ROUX, Olivier PENNANEAC'H

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 14

Votants : 19

1 : MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le Maire demande au Conseil municipal de modifier de l'ordre du jour en proposant :

- Retrait : Décision modificative n°3,
- Ajout : Charte d'utilisation et convention pour l'acquisition d'un traceur routier.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et délibéré, décide après un vote à mains levées à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DE MODIFIER l'ordre du jour de la séance conformément à la proposition de M. le Maire.

2 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu de la séance du 30 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

3 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITES : ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

M. Pierre MOENNER, adjoint au Maire en charge des travaux, informe le Conseil municipal qu'une consultation des entreprises en procédure adaptée par corps d'état séparés (16 lots) a été mise en œuvre concernant le projet de construction d'une salle multi-activités en extension de la halle des sports de Plogonnec ; programme de travaux qui inclut également des travaux de réaménagement et mise aux normes accessibilité.

Par ailleurs, M MOENNER rappelle que par délibération 2016-036 en date du 22 avril 2016, le Conseil municipal a validé un montant prévisionnel de travaux de 740 000€HT au stade APD.

Dans le cadre de cette consultation lancée le 19 juillet 2016, la remise des offres était fixée au 14 septembre 2016 à 17h00 en Mairie. 56 offres ont été déposées.

La Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le mercredi 5 octobre 2016 et a retenu les offres suivantes :

Lot	Candidat retenu	Montant de l'offre €HT
1- Gros Œuvre	SEBACO – ERGUE GABERIC	199 668.90
2-Charpente bois lamellé collé	SARL L'HOSTIS - TREOUERGAT	49 765.06
3-Etanchéité	ABERS ETANCHEITE – SAINT RENAN	64 239.96
4-Bardage métallique	ABERS ETANCHEITE – SAINT RENAN	46 515.11
5-Serrurerie	DESIGN METALLERIE – BOURG BLANC	12 624.39
6-Menuiseries aluminium - Miroiteries	4M – MORLAIX	20 555.00
7-Menuiseries bois	SEBACO – ERGUE GABERIC	72 354.93
8-Cloisons sèches	KERC'HROM - PLOMEUR	17 077.40
9-Faux plafonds	GUILLEMIN – ERGUE GABERIC	16 240.46
10-Peintures	LUCAS GUEGUEN - QUIMPER	15 117.29
11-Carrelages – sols souples	LUCAS GUEGUEN - QUIMPER	17 275.64
12-Elévateur PMR	ERMHES - VITRE	22 550.00
13-Equipements sportifs	BERNARD BODIN SPORTS - BOUCOUZE	16 879.50
14-Plomberie	PROTHERMIC - PLUGUFFAN	24 008.56
15-Chauffage - ventilations	PROTHERMIC - PLUGUFFAN	97 282.19
16-Electricité	LE BOHEC BENOIT - LANDIVISIAU	73 348.19
TOTAL GENERAL		765 502.58

Dans le cadre de ce projet, le planning prévisionnel de travaux s'établit comme suit :

- Démarrage des travaux : novembre 2016
- Livraison de l'extension : juillet 2017

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. MOENNER et délibéré, décide, après un vote à mains levées à l'unanimité des membres présents ou représentés,

D'AUTORISER M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces marchés.

4 : MEDIATHEQUES : AVENANT N°2 A LA CONVENTION DU 22 FEVRIER 2005 RELATIVE AUX MODALITES DE GESTION DES BIBLIOTHEQUES TRANSFEREES A QUIMPER COMMUNAUTE

Par convention en date du 18 octobre 2001, les bibliothèques des communes de Quimper communauté ont été transférées à Quimper communauté. A compter du 1^{er} janvier 2001, Quimper communauté assure la pleine et entière responsabilité de ces équipements.

Une convention de gestion, établie le 22 février 2005, précise les modalités de gestion des bibliothèques transférées et complète la convention du 18 octobre 2001.

Suite au transfert de gestion de la bibliothèque de Locronan à Quimper communauté et en l'absence de définition des petits travaux et urgences au sein de la convention du 22 février 2005.

Il est donc proposé au Conseil un avenant n°2 ayant pour objet :

- d'intégrer la bibliothèque de Locronan au sein de la convention,

- d'apporter des précisions quant à la définition des petits travaux et urgences mentionnées.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et délibéré, décide, après un vote à mains levées, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

D'AUTORISER M. le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention du 22 février 2005 relative aux modalités de gestion des bibliothèques transférées à Quimper communauté.

5 : CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES – REALISATION DE TRAVAUX DE RESEAUX D'EAU POTABLE, D'EAUX USEES, D'EAUX PLUVIALES ET DE DEFENSE INCENDIE

Afin de permettre à Quimper communauté, compétente en matière d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales et à la ville de Plogonnec, compétente en matière de défense incendie, de lancer des consultations communes lors de la réalisation conjointe de travaux de réseaux et ainsi, pouvoir bénéficier de conditions financières plus avantageuses et d'une meilleure coordination sur les chantiers, ces deux personnes publiques décident de créer un groupement de commandes en vue de la passation d'un nouvel accord-cadre pour les marchés de travaux de réseaux.

Sont exclus de cette convention :

- les travaux de faible montant ou urgents pour lesquels des marchés/accords cadre à bons de commande ont déjà été conclus ;
- les travaux de réhabilitation par l'intérieur des réseaux d'eaux usées ;
- les travaux spéciaux faisant appel à des compétences particulières.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de constituer un groupement de commandes avec Quimper communauté ;
- d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande désignant Quimper communauté comme coordonnateur.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et délibéré, décide, après un vote à mains levées, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DE CONSTITUER un groupement de commandes avec Quimper communauté,

D'AUTORISER M. le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires à la présente délibération.

6 : QUIMPER COMMUNAUTE - RAPPORTS D'ACTIVITES 2015 DU PRESIDENT ET DES DELEGATAIRES

Mme MORVAN, adjointe au maire et vice-présidente de Quimper communauté présente au Conseil, les rapports d'activités 2015 dans les domaines de l'eau, assainissement, les déchets, (synthèse jointe en annexe).

Le Conseil municipal prend acte que les rapports d'activités 2015 du Président et des délégués de Quimper communauté lui ont bien été présentés.

7 : CONVENTION D'ACQUISITION ET CHARTE D'UTILISATION D'UN TRACEUR ROUTIER

Dans le cadre d'une acquisition et mutualisation future de matériel entre les communes de Locronan, Guengat, Plonéis, Quéménéven et Plogonnec, différentes rencontres ont été tenues.

Le projet de convention ci-annexé vise à fixer les modalités d'acquisition et de participation des communes à l'achat d'un traceur routier.

Une charte d'utilisation est également proposée ; elle précise les modalités de gestion et d'entretien du matériel.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser M. le Maire à signer ces documents.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et délibéré, décide, après un vote à mains levées, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

D'AUTORISER M. le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

8 : INFORMATIONS DIVERSES

• **Calendrier des manifestations 2016 :**

- 16 octobre : repas des aînés
- 22 octobre à 11h00 : Cérémonie de remise des prix des jardins fleuris à l'Arpège
- 26 octobre à 20h30 : réunion des associations – calendrier des manifestations
- 29 octobre : Soirée dansante halloween (APE Jean Marie AUTRET) à l'Arpège
- 5 novembre : Visite commission urbanisme à Plonéis
- 11 novembre : Cérémonie de commémoration – Monuments aux morts
- 11 novembre : Loto du foot à 14h00 à l'Arpège
- 12 novembre : Fest noz par le comité de jumelage à l'Arpège
- 19 novembre : Visite commission urbanisme à Ergué Gabéric
- 26 novembre : Concert du Bagad du Moulin Vert organisé par Association des parents d'élèves de l'école Saint Egonnec

• **Boîte à lire – Installation au parc de Llandysul**

Pour le plaisir de la lecture, mise à disposition de livres à la consultation, le partage, l'emprunt et le dépôt.

• **Programme PEPS EUREKA – 17 octobre 2016 à 14h00 au foyer communal :**

En partenariat avec la M.S.A. et le CLIC de Quimper, le CCAS s'associe au programme PEPS EUREKA, programme de prévention complet, dans le cadre du bien vieillir.

PEPS EUREKA s'adresse à tous les retraités, quelque soit le régime de retraite. L'action se déroule en onze sessions. Les deux premières sont théoriques et donnent des informations sur divers thèmes : la nutrition, le sommeil, l'activité physiques, etc. Chaque séance débute par une revue de presse et se conclue par des jeux.

Après dix rencontres, une onzième permet de dresser une évaluation et de valider la mise en place de bonnes pratiques.

• **LA POSTE :**

Maison de services au public : ouverture le 15 novembre 2016

Fermeture pour travaux de rénovation des espaces d'accueil du 24 octobre au 11 novembre 2016.

La séance est levée à 23h00 et ont signé les membres présents.

Le Maire,
Christian KERIBIN

